



**LA CHARTE
DES AUTEURS ET ILLUSTRATEURS JEUNESSE**

COMPTE-RENDU D'ACTIVITÉ 2021

1 – VIE DE L'ASSOCIATION

- LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
- L'ÉQUIPE SALARIÉE

2 - LA REPRÉSENTATION DES AUTEUR·RICES ET PARTENARIATS

- REPRÉSENTATION
- LES PARTENARIATS

3 - ACCOMPAGNEMENT, CONSEIL ET ASSISTANCE

- L'ACCOMPAGNEMENT DES ADHERENT·ES
- LES MASTERCLASS JURIDIQUES
- LES ATELIERS D'AUTO-DEFENSE

4 – COMMUNICATION

- LE SITE INTERNET DE LA CHARTE
- RÉSEAUX SOCIAUX ET COMMUNICATION
- LA CAMPAGNE CREER EST UN METIER
- LE SALON DU LIVRE DE MONTREUIL 2021

5 – LES PROJETS DE LA CHARTE

- L'EXPOSITION RETROSPECTIVE DU VOYAGE A BOLOGNE
- ÉMERGENCES
- LES TUTOS
- DANS LES PETITS PAPIERS DE

INTRODUCTION

L'année 2021 a encore été marquée par la pandémie de Covid-19 qui a affecté durablement les auteurs et les autrices en les fragilisant économiquement. Les réformes sociales et fiscales et les dysfonctionnements administratifs liés, sont venus renforcer l'inquiétude générale.

Plus que jamais, la forte mobilisation des 17 administrateur·rices, dont les cinq Co-président·es et l'équipe salariée a été nécessaire pour conseiller et assister les 1400 adhérents et adhérentes en les soutenant, en les informant et en renforçant la communication sur les informations nécessaires à leur quotidien de professionnel·elles. En étant l'interlocutrice privilégiée des pouvoirs publics et des autres acteurs de la chaîne du livre ; elle assure également un rôle de rayonnement de la littérature de jeunesse.

Les grands axes et objectifs que la Charte a développé en cette année 2021 ont été les suivants :

- Poursuivre et développer l'accompagnement juridique, fiscal et administratif des auteur·ices, en développant l'articulation d'une équipe encore plus disponible pour accueillir et renseigner ses adhérent·es,
- Cultiver notre présence au sein des institutions et des organisations, afin de rester un acteur incontournable du monde du livre,
- Consolider et poursuivre les partenariats avec les institutions et partenaires de la chaîne du livre,

- Renforcer l'information à destination des adhérent·es et contribuer à leur professionnalisation,
- Développer des projets culturels visant à la découverte de nouveaux talents, la mise en réseau accélérée, et la professionnalisation nécessaire de chacun,

1 - VIE DE L'ASSOCIATION

A – LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

En juin 2021, lors de l'Assemblée générale annuelle, 10 postes d'administrateurs et administratrices étaient à pourvoir au sein du conseil d'administration.

7 candidatures ont été déposées : Peter Barnouw, Isabelle Collombat, Marc Daniau, Colette Hus-David, Isabel Lavarec, Claire Lecoeuvre, Lucie Le Moine.

En raison de la crise sanitaire du Covid-19, et comme le permettait une ordonnance sur les règles en matière d'organisation d'assemblées générales publiée le 25 mars 2020, et renouvelée en 2021, un vote unique via Internet a été réalisé.

Sur 920 électeurs et électrices inscrit·es (Chartistes à jour de leur cotisation), 337 votes ont été exprimés, soit un taux de participation de 37 %.

Les candidat·es élu·es, pour une durée de trois ans, sont :

Peter Barnouw : 275 voix

Isabelle Collombat : 299 voix

Marc Daniau : 284 voix

Colette Hus-David : 293 voix

Isabel Lavarec : 270 voix

Claire Lecoeuvre : 290 voix

Lucie Le Moine : 283 voix

Le principe de la gouvernance partagée a vu la mise en œuvre de la co-présidence avec Hélène Vignal, Béatrice Egemar, Lucie Le Moine, Marc Daniau, Aurélie Gerlach.

B – L'ÉQUIPE SALARIÉE

En septembre 2021, la Charte a contractualisé avec une juriste en freelance, Nathalie Chambaz, afin de succéder à Ophélie Latil. Anne Clerc a été recrutée au poste de Déléguée Générale en septembre 2021 afin de succéder à Juliette Panossian.

2 - REPRÉSENTATION DES AUTEUR·RICES ET PARTENARIATS

A – REPRÉSENTATION

Le rôle premier de la Charte est de veiller à la défense des droits et du statut des auteur·rices et illustrateur·ices jeunesse. Elle les représente auprès des pouvoirs publics pour s'exprimer en leur nom au moment notamment de l'élaboration des réformes.

Ainsi, la Charte représente ses adhérent·es et siège dans les organismes où il est important de faire entendre leur voix :

- à l'AFDAS (Assurance formation des activités du spectacle) : l'association siège au Conseil de gestion, ainsi que dans les commissions professionnelles des arts graphiques et de l'écrit où elle développe des actions de formation.

Dans la commission écrits et arts dramatiques, le siège Charte est un siège de Vice-présidence.

- à la Commission des publications jeunesse au sein du ministère de la Justice, qui est la commission de surveillance et de contrôle des publications destinées à l'enfance et l'adolescence, en application de la loi de 1949.

En ces temps de réformes, il convient d'ajouter que les membres du Conseil d'administration de la Charte représentent, toujours bénévolement, les auteur·rices et illustrateur·rices dans les nombreuses réunions et concertations organisées par les ministères de la Culture et des Affaires sociales.

Il est indéniable que cela requiert une mobilisation importante de nos administrateur·rices bénévoles et de nos salariées qui se compte en temps de travail. En effet, le travail fourni par les bénévoles et les salariées afin de répondre à l'ensemble de ces sollicitations correspond aujourd'hui à un équivalent temps plein qui pèse lourdement sur les finances de notre structure. En étant subventionnée aux projets, la Charte ne peut donc utiliser que les cotisations de ses membres pour financer cette part importante de son activité d'où une demande de financement au fonctionnement auprès du Ministère de la Culture qui n'a pas été retenue.

B - LES PARTENARIATS

Toujours dans l'idée de défendre le métier des auteur·rices jeunesse, nous développons des partenariats avec :

- La Fédération des Salons et Fêtes du livre jeunesse : depuis 2016, la Charte s'est associée à la Fédération, pour réaliser une série de films pédagogiques, à destination des auteur·rices et des organisateur·rices de manifestations littéraires, les Tutos.
- Les Petits champions de la lecture : La Charte est partenaire depuis 2015 de cette opération nationale, qui est un jeu concours de lecture à voix haute pour les élèves de CM2. Pour cela, nous mettons en place la participation de 12 auteur·rices jeunesse dans les jurys régionaux.
- L'ADAGP (Société des auteurs dans les arts graphiques et plastiques) et la Charte sont partenaires pour la mise en œuvre et la coordination du Prix Révélation jeunesse afin de valoriser le travail de créateur·rices émergent·es.

Parmi les candidatures reçues, le comité de présélection a retenu, en juin, 11 ouvrages.

En septembre, un jury composé d'illustrateur·rices et de professionnel·les du livre jeunesse a désigné la Révélation Livre Jeunesse 2021 parmi ces autrices : Saehan Parc, *Papa Ballon*, (Éditions 2024). La lauréate a reçu une dotation de 5 000 euros et un portrait filmé et diffusé par Arte. Une présentation de son travail a également été organisée sur les cimaises de l'ADAGP.

- Le CPLJ (Centre de Promotion du Livre jeunesse – Salon du Livre et de la presse jeunesse de Montreuil), dont la Charte est membre du Conseil d'administration. La Charte mène chaque année des temps de formations à l'École du livre de jeunesse :

- comprendre le marché de l'édition jeunesse pour présenter son book.
- décrocher et négocier un contrat d'édition.

- Le Centre National du Livre.

- La Charte a été sollicitée par le CNL pour la construction de résidences d'auteur·rices et d'illustrateur·rices jeunesse dans des colonies de vacances en juillet 2021. Mise en place en partenariat avec la Ligue de l'enseignement, ces 13 résidences se sont déployées dans le cadre de Partir en Livre et dans des colonies labellisées « Colonies apprenantes » par le Ministère de l'éducation nationale. Les auteur·rices sont d'ancien·nes lauréat·es d'Émergences ou du Voyage à Bologne afin d'encourager leur professionnalisation.
- L'association a également rejoint des commissions dédiées et initiées par le CNL en vue de la rédaction de la Charte des Valeurs. Diversité, Égalité et Écologie sont les sujets qui ont été abordés entre septembre 2021 et mars 2022 pour construire,

collectivement cette Charte qui conditionnera désormais l'attribution des bourses CNL.

- La Charte a enfin fortement influé les nouveaux règlements du CNL en matière de résidences d'auteur.ices, en permettant notamment de supprimer le critère de résidence sur place qui ouvre à des partenariats de proximité des auteur.ices sur leur territoire, et en permettant davantage de fractionnement des temps de présence.
- L'Alliance pour la lecture. L'Alliance pour la lecture est un collectif composé de soixante-dix associations, organismes, fédérations qui se sont mobilisées et coordonnées pour candidater et obtenir, ensemble, le Label Grande cause nationale attribué par le Premier ministre. La Charte fait partie des membres fondateurs et représente l'une des associations d'auteurs de regroupement.

3 - ACCOMPAGNEMENT, CONSEIL ET ASSISTANCE AUX AUTEUR·RICES

Après une baisse importante des cotisations en 2020, nous avons pu récupérer des recettes d'adhésion quasiment équivalentes à 2019 pour un montant total de 52 490 €, (soit + 5000 € par rapport à l'année précédente).

Les cotisations sont très importantes pour l'association car elles nous permettent de faire fonctionner en partie l'association et de soutenir les auteurs et autrices jeunesse par nos actions en toute indépendance.

A – L'ACCOMPAGNEMENT DES ADHERENT·ES

Les adhérent·es de la Charte ont un besoin d'accompagnement spécifique, qu'il s'agisse de leurs droits sociaux ou de leur devoir fiscal. La Charte réalise ainsi un accompagnement administratif à la fois global et très personnalisé des auteur·rices et illustrateur·rices jeunesse.

En 2021 comme en 2020, les dysfonctionnements des services, et de l'URSSAF en particulier, la crise sanitaire et la mise en place des aides (fonds de solidarité national, aide d'urgence exceptionnelle aux auteurs du CNL), ont fortement augmenté la demande d'aide. La Charte a été sollicitée pour soutenir, informer les auteur·rices et illustrateur·rices jeunesse, mais surtout pour faire remonter aux organismes sociaux, fiscaux et aux autorités concernées les cas particuliers des Chartistes en souffrance comme les problèmes généraux récurrents (dysfonctionnements du site URSSAF, du formulaire de la déclaration annuelle de revenus artistiques, des formulaires de demande de l'aide du fonds national).

L'accompagnement est aussi individuel. Plus que jamais, la gestion des cas individuels est importante. La Charte conseille, intervient pour faciliter les démarches personnelles de ses adhérent·es : elle joue le rôle de relai et de médiatrice entre ses membres et les autorités et services compétents. Tous les sujets sont traités : contrats, comptabilité, questions juridiques, défense des droits, accès aux prestations sociales, sécurité sociale... et problèmes liés à la crise sanitaire qui a perduré en 2021.

Outre les aides sectorielles Livre du CNL qui doivent permettre aux auteurs et autrices de surmonter les difficultés financières et économiques qu'ils et elles rencontrent, suite à la pandémie de COVID, nous avons aussi largement communiqué sur les nouveaux dispositifs proposés par le CNL dans le cadre de l'année de la lecture, grande cause nationale. En effet, le CNL s'associe au pass Culture pour proposer des « Masterclass d'auteurs de livres », crée une bourse de résidence en milieu scolaire et assouplit son dispositif de résidences. De nouvelles perspectives pour les auteurs et les autrices ! Dans le courant de l'année, nous avons également relayé tous les dispositifs locaux au service de la cause des auteurs, dont nous avons connaissance, notamment ceux des agences régionales du livre.

En 2021, l'équipe de la Charte s'est adjoint les services d'une juriste, en freelance, avec Nathalie Chambaz.

Ce recrutement permet d'offrir aux adhérent·es l'accès direct à un service juridique : relecture de contrats, soutien à la négociation, gestion des litiges et précontentieux, organisation des masterclasses juridiques. La précarité des auteurs et autrices, les difficultés à se faire rémunérer, ont accentué l'implication de la Charte et son rôle pédagogique.

- Les appels entrants et mails d'auteur·rices et de diffuseurs sont de plus en plus nombreux : nombre d'adhérent·es en augmentation, les réformes impliquant pour les diffuseurs et pour les auteur·rices de nouvelles pratiques. Les diffuseurs se tournent vers l'association pour savoir comment s'inscrire auprès de l'URSSAF et pour organiser au mieux la rémunération des auteurs et autrices dans ce nouveau cadre.

- Les demandes d'aide juridique sont en augmentation constante (environ 30 demandes par mois concernant les contrats d'édition).

- Depuis la mise en place au 1er janvier de la réforme 2019, la Charte tient un rôle pédagogique non seulement envers les auteur·rices jeunesse, mais aussi d'une manière accrue à l'égard des diffuseurs. Les notes d'information doivent être multipliées en ce sens, et les instances architectes de la réforme demandent à la Charte de les accompagner dans la mise en place de la nouvelle réglementation.

- La Charte a aussi poursuivi l'utilisation et la diffusion de ses brochures sur les contrats et les aides aux auteur·rices.
- La Charte met en ligne chaque année à disposition de ses adhérent·es et des diffuseurs *l'Outil magique* qui permet le calcul des cotisations sociales en vigueur. Une mise à jour de cet outil a été effectuée afin d'être en accord avec la clarification sociale et fiscale récente.
- La diffusion de l'exposition-photos « *Dans la peau d'un auteur jeunesse* » lancée fin 2016 au salon du livre de Montreuil, afin de sensibiliser le grand-public et les professionnel·elles, au statut des auteur·rices et illustrateur·rices jeunesse, a été peu diffusée en 2020 à cause de la crise sanitaire. Mais en fin d'année, les demandes de location ont repris pour l'année 2021.

B – LES MASTER CLASS JURIDIQUES

Nous constatons le manque d'encadrement et d'aide à la professionnalisation des auteur·rices. Aussi, la question de l'accompagnement et de la mise à disposition d'outils paraît plus essentielle et urgente que jamais.

Les écoles d'art et masters en création littéraire n'ayant quasiment jamais inscrit les questions juridiques, sociales et fiscales dans leurs référentiels de formation, les auteur·rices et illustrateur·rices doivent apprendre par eux-mêmes et elles-mêmes leur métier. Un métier aux facettes très nombreuses, entre la création, l'administration et le juridique. Farouchement attachés à la dimension professionnelle de nos métiers, nous souhaitons que les auteur·rices disposent des connaissances nécessaires dès le début de leur carrière.

Nous souhaitons poursuivre notre travail de professionnalisation des auteur·rices, afin de leur donner les outils adéquats leur permettant de faire des choix éclairés.

Grâce au soutien de la Sofia et de la SAIF, le programme des Master Class s'est poursuivi en 2021. Quatre sessions de deux jours de Master Class juridiques ont été mises en place et malgré la crise sanitaire, une session a pu se dérouler en présentiel. Entre 7 et 12 personnes sont présentes à chaque session, soit au total une cinquantaine d'adhérent·es formé·es.

La juriste de la Charte a animé les deux journées qui composent une session, en articulant son intervention sur le contrat d'édition et la raison d'être du droit d'auteur ; les juristes de la Sofia et de la Saif ont présenté leur structure. Pour terminer, sont abordés les redevances de comptes et les aspects de négociation entre un·e auteur·rice et un·e éditeur·rice, tant sur le plan juridique que psychologique. Les travaux pratiques sont au cœur de ces

journées afin de passer de la théorie à la pratique, avec pédagogie. Des administrateur·rices de la Charte ont aussi participé à ces Master Class.

Par ces actions de formation, il s'agit pour la Charte d'aider les auteur·rices jeunesse à acquérir les compétences globales et approfondies qui leur permettent ou leur permettront d'exercer leur métier.

B – LES ATELIERS D'AUTO-DEFENSE EMOTIONNELLE

Initiés au moment des États Généraux de l'Égalité en octobre 2020, les Ateliers d'autodéfense mentale, émotionnelle et verbale, ont rencontré un franc succès à la Charte cette année.

Quatre sessions ont été organisées, en visioconférence, dans le contexte de pandémie. Adressés à tous nos membres, nous avons noté que le public était exclusivement féminin, à l'exception d'un homme qui a assisté à la session de décembre. 55 chartistes en France et à l'étranger ont pu bénéficier de ces ateliers et nous avons des inscrits sur liste d'attente qui n'ont pas pu suivre ce programme innovant et singulier.

L'engouement a été notable dès le début, montrant que cette proposition répondait vraiment à un besoin. Les attentes étaient très claires : arrêter de culpabiliser, apprendre à gérer ses désaccords sans compromettre les relations, écouter d'autres femmes dans leur vécu professionnel, apprendre à dire ou apprendre à ne pas dire, etc.

A l'issue des deux jours de formation, les participantes sont tout aussi enthousiastes qu'au moment de leur inscription, comme en témoignent ces verbatim :

« C'est la première fois de ma vie que je prends conscience que la négociation peut être un jeu, et que ça peut m'amuser. »

« J'ai toujours imaginé que j'étais obligée de coller à mon émotion pour être véridique. »

« Je regarde différemment les choses que j'ai faites, et je me juge beaucoup moins. »

« J'ai été très attentive à la notion de sidération. Je me rends compte que je suis très souvent sidérée. »

« Ce stage m'a fait du bien pour toutes les autorisations que j'y ai entendues. Je mesure combien ma volonté de ne pas déplaire est une posture à éradiquer. »

« Je garde précieusement les outils de ce stage. C'est comme les 13 desserts de Noël ! »

La formation alternait apports de contenus, définition de notions, déconstruction de stéréotypes et exercices pratiques. Comment identifie-t-on qu'il y a agression ? Quelle représentation a-t-on de l'émotion ? Quelles sont les conduites socialement attendues d'une

femme ? Existe-t-il des moyens de s'empuissanter ? Comment comprendre et définir ses limites ? etc.

Anne Van Hyfte Morel, a animé ces sessions. Comédienne, metteuse en scène, autrice et directrice artistique de La Compagnie SANS TITRE production - qu'elle a créée il y a 25 ans (10 ans à Paris et 15 ans à Poitiers). Elle est co-fondatrice du collectif HF Nouvelle Aquitaine (égalité femmes-hommes) et du mouvement inter-régional HF depuis 2009. Juriste de formation, c'est à partir de son expérience et de sa pratique d'artiste, qu'elle a pu élaborer des outils tant artistiques que performatifs. Praticienne en hypnose Ericksonienne et formatrice en autodéfense mentale, émotionnelle et verbale, elle intervient autour des questions d'égalité et de l'empuissancement.

4- COMMUNICATION

A – LE SITE INTERNET DE LA CHARTE

Le nouveau site Internet de la Charte est plus rationnel et performant. Il s'adapte à tous les supports (téléphone, tablette, ordinateur) et comprend plusieurs nouveautés :

- La possibilité du paiement de la cotisation annuelle en ligne via Helloasso.
- La création et l'alimentation de la fiche auteur·rice du répertoire par l'auteur·rice ou l'illustrateur·rice.
- La mise en valeur du travail créatif des auteur·rices et illustrateur·rices sur la page d'accueil du site, et ce de manière alternative.

En cours d'amélioration, ce nouveau site demande une grande attention éditoriale et d'administration de la part des salariées.

Le nouveau répertoire compte 600 fiches d'auteurs et d'autrices et offre aux membres de la Charte une exposition complète et affinée de leurs ouvrages, et la possibilité de mieux renseigner les diffuseur·ses sur leurs conditions d'interventions.

Cet outil est essentiellement utilisé par les professionnel·elles souhaitant inviter un·e auteur·rice à participer à une manifestation littéraire, et aussi par les éditeur·rices; Le répertoire reste à l'évidence un composant essentiel des services de la Charte. Il est bien installé dans le paysage professionnel.

B – RÉSEAUX SOCIAUX ET COMMUNICATION

Le Forum privé en ligne de la Charte compte 1 207 inscrit·es ; les salariées essaient d'y exercer une veille quotidienne. C'est principalement un espace d'échanges entre

Chartistes. Il permet à celles et ceux qui ne sont pas présent·es sur les réseaux sociaux de se tenir informer et d'échanger.

Le groupe fermé Facebook : Les Chartistes

Le groupe fermé compte aujourd'hui 729 membres. Il est strictement réservé aux Chartistes et administré par la Charte. Son but est de transmettre les informations réalisées par l'association, mais aussi celles venant des divers organismes de la chaîne du livre, des associations culturelles et autres partenaires très présents sur ce réseau social. Les discussions sur le métier d'auteur·rice et d'illustrateur·rice sont autorisées, l'entraide encouragée, mais aucune auto-promotion ne peut y figurer.

La Charte répond aux questions posées par ses membres (sociales, fiscales, éditoriales, etc.). Très actif et utile, ce groupe permet à la Charte de garder le contact avec ses adhérent·es et de les interroger sur leurs expériences.

Le groupe est dynamique et les Chartistes ont aussi pris l'habitude de poser leurs questions et de se répondre les un·es aux autres.

Charte-Info et revues de presse

En 2021, 112 « Charte Info » ont été envoyées aux adhérent·es et professionnel·elles du Livre. Désormais, les gens peuvent s'inscrire sur le nouveau site et demander à recevoir nos newsletters. 171 personnes sont abonnées à nos newsletters. Cela nous permet de toucher un plus large public, plus d'organisations du monde du livre et de particuliers.

Une revue de presse mensuelle portant sur l'actualité de la littérature jeunesse est également réalisée par la chargée de communication de la Charte.

D'une manière générale, la présence de la Charte a été renforcée sur les réseaux sociaux toute l'année 2021. L'utilisation d'Instagram, de Twitter et de Facebook a été développée pour informer les adhérent·es et les partenaires, mais aussi pour mener des campagnes de communication de concert avec d'autres associations. Les objectifs résident dans la capacité de la Charte à mobiliser les utilisateur·rices sur les positions qu'elle défend. Cette présence systématique permet à la Charte d'accroître sa visibilité et de faire entendre sa voix auprès des pouvoirs publics et du grand public. Depuis 2019, la Charte est également présente sur LinkedIn. Durant l'année 2020, ce réseau a été renforcé.

Quelques chiffres :

Les abonné·es de tous les comptes sont en constante augmentation.

- Page Facebook : 15 345 abonné·es (soit +500 en un an) et le groupe Les Chartistes qui compte 729 personnes.
- Compte Instagram : 4631 / 3937 abonné·es (soit +694 en un an).
- Compte Twitter : 4534 4473 abonné·es (soit +61 en un an).
- Compte LinkedIn : 644 / 326 abonné·es (soit + 318 en un an).

C- LA CAMPAGNE CREER EST UN METIER #créerestunmétier

Elle a été imaginée suite à la publication du rapport Racine, qui a généré un espoir sans précédent parmi les artistes-auteurs et autrices. Les 23 propositions de bon sens énoncées par ce rapport ont ouvert les possibles, laissant entrevoir – enfin – un avenir plus serein et des conditions de travail dignes pour les professionnel·les de la création. Début 2021, un an plus tard, la déception était cuisante. Une à une, les préconisations centrales ont été enterrées. De par leur manque d'ambition, les mesures gouvernementales annoncées par le ministère de la Culture viennent de donner le coup de grâce à nos espérances. :

- Les artistes-auteurs et autrices ne bénéficient toujours pas d'un statut professionnel clair.
- La mise en place d'une vraie représentativité professionnelle n'est toujours pas à l'ordre du jour.
- Le contrat de commande, permettant de reconnaître le travail en amont de l'exploitation des œuvres, a été enterré par un rapport du Conseil supérieur de la propriété littéraire et artistique ;
- La transition avec l'Urssaf demeure lourde et compliquée, notamment en raison de la mauvaise identification des artistes-auteurs et autrices par les pouvoirs publics.
- L'accès aux droits sociaux pour lesquels ils et elles cotisent est toujours un parcours du combattant...

La Charte a souhaité mobiliser les artistes-auteur·rices autour de l'idée suivante :

« En tant que créateurs et créatrices d'œuvres vous devez être reconnu·es comme des professionnel·les. Derrière le terme d'artiste-auteur·rice, il y a des femmes et des hommes qui ont un métier, un savoir-faire et une trajectoire professionnelle. Vous êtes ces femmes et ces hommes et vous n'êtes pas une abstraction. Nous voulons que votre visage et votre identité inonde les réseaux sociaux. Nous voulons aussi vous donner l'occasion de vous affirmer comme les professionnel·les que vous êtes. »

Pour cela nous vous avons proposé de poster sur les réseaux sociaux vos portraits en les associant au hashtag #créerestunmétier. Vous avez été plus de 250 chartistes à nous en-

voyer vos portraits. Sur Instagram, le hashtag a été utilisé plus de 400 fois. De nombreux·ses artistes-auteurs et artistes-autrices issus·es d'autres organisations professionnelles comme la Ligue des auteurs professionnels, l'Usopave qui regroupe le Caap, l'Unpi, le Self et le SNP ont participé à cette campagne. La Charte tient à les remercier pour cet élan solidaire qui révèle bien notre travail commun depuis quelques années maintenant.

D- LE SALON DU LIVRE DE MONTREUIL

Vous attendiez toutes et tous de nous et de vous retrouver pour cette édition 2021 du salon du livre de Montreuil. Le programme était dense et varié et s'est tenu à la fois en virtuel et en présentiel : des tables rondes, une exposition, des tête-à-tête sur les questions juridiques, sociales et fiscales et une surprise autour de la campagne #créerestunmétier.

Le stand de la Charte était décoré cette année par l'exposition du leporello réalisé pour les 10 ans du Voyage à Bologne. La scénographie et les impressions étaient l'oeuvre de Brice Postma Uzel.

Un immense merci à lui, ainsi qu'aux Chartistes venu·es déménager, monter, démonter le stand et assurer des permanences :

Gaby Bazin, Lise Bilien, Judith Bouilloc, Marie Boulier, Claire Cantais, Claire Charpy, Julia Chausson, Marc Daniau, Florence Desnouveaux, Nicolas Digard, Lucie Felix, Faustina Fiore, Véronique Foz, Damien Galisson, Aurélie Gerlach, Valentine Goby, Colette Hus-David, Aurore Jesset, Pierre-François Kettler, Florence Koenig, Marc Lizano, Samuel Loussouarn, Jessie Magana, Valérie Michel, Guillaume Nail, Céline Monchoux, Anne-Gaëlle Morizur, Delphine Pessin, Laurence Pérouême, Céline Pupo, Cécile Roumiguière, Aodez S. Bora, Laura Sikorski, Hélène Vignal et Carole Xenard.

Nous avons organisé des rencontres professionnelles et militantes en visioconférence et en présentiel.

46 ans en 46 minutes

La Charte fête ses 46 ans cette année. Forte de son expérience, elle se positionne plus que jamais dans les débats actuels et ne cesse de se renouveler. Renouvellement de son mode de gouvernance, de ses forces vives, de ses projets et de son militantisme. Constance dans la défense des droits des auteurs et autrices qu'elle représente fidèlement. La Charte vous présente ses actions et son collectif, un collectif tourné vers les auteurs et autrices, la chaîne du livre et le futur.

Intervenant·es – Marc Daniau (co-président), Aurélie Gerlach (co-présidente) Lucie Le Moine (co-présidente) et Hélène Vignal (co-présidente).

Modération : Anne Clerc, déléguée générale.

Table ronde : #créerestunmétier : pour en finir avec la vision romantique de l'auteur·rice du livre

Cette table-ronde s'inscrivait dans le cadre de la campagne #Créerestunmétier lancée par la Charte au printemps 2021 et faisant suite au rapport Racine dont les revendications n'ont pas suffisamment été prises en compte. Objectif : dresser un état des lieux de la situation économique-sociale des auteurs et autrices, des dysfonctionnements rencontrés depuis le passage à l'Urssaf et de la difficulté d'accéder aux droits sociaux. Comment sortir de cette situation kafkaïenne ? Que préconiser ?

Intervenantes – Stéphanie Le Cam, déléguée générale de la Ligue des Auteurs, Lucie Le Moine, autrice et administratrice de la Charte, Roland Garrigue, auteur-illustrateur.

Table ronde animée par Anne Clerc, déléguée générale

L'accueil des auteur·rices et illustrateur·rices jeunesse dans les manifestations littéraires

La crise sanitaire et les confinements successifs ont provoqué l'annulation des événements culturels et des rencontres publiques. Une situation qui a fragilisé les auteurs et autrices et qui a mis les salons du livre jeunesse face au désengagement financier et moral de certaines collectivités territoriales. Une crise sanitaire qui remet en perspective les relations entre les artistes, les salons du livre jeunesse et les subventionneurs.

Intervenant·es : Marie-Christine Aveline (Association Éclat de lire Manosque, présidence de la Fédé des Salons), Valentine Goby (autrice), Geoffroy Pelletier (directeur général de la Sofia). Modération : Delphine Henry (déléguée générale de la FILL).

Nous avons également tenu des permanences juridiques et administratives sur le Comptoir des Auteurs à destination des auteurs et autrices durant toute la durée du Salon.

3 – LES PROJETS DE LA CHARTE

A – L'EXPOSITION RETROSPECTIVE DU VOYAGE A BOLOGNE

En 2020, puis en 2021, le Voyage à Bologne n'a pu avoir lieu. En revanche, nous avons proposé aux lauréats de 2021 de participer au premier jalon de l'exposition rétrospective des 10 ans du dispositif qui sera présenté à la Médiathèque Françoise Sagan (Paris) en septembre 2022.

Véritable panorama de l'illustration jeunesse, elle rassemble plus d'une cinquantaine d'illustrations d'auteurs et illustrateurs ayant participé au dispositif. Le Leporello sérigraphié a été réalisé pour le groupe n'ayant pu se rendre au Voyage à Bologne.

Ce Leporello a été réalisé avec le soutien de l'ADAGP de et de la SOFIA. Cet ouvrage d'art imprimé en sérigraphie, à 40 exemplaires, a été exposé lors du Salon du Livre de Montreuil en décembre 2021. Il sera également présenté dans la grande exposition rétrospective du Voyage à Bologne 2022.

B – EMERGENCES 2021

Après trois premières éditions réussies, la Charte lançait, en avril 2021 de nouveau un appel à participation auprès des auteur.ice.s émergent.e.s pour révéler et accompagner des auteurs jeunesse. Cette année le thème était celui de « la cabane ». La Charte a reçu plus de dossiers que l'année précédente, à savoir 91 dossiers de candidatures. Après examen des dossiers, 55 ont été soumis au jury

Douze auteur.ice.s émergent.e.s ont été sélectionné.e.s : Agathe Added-Rivals, Aurélie Cubizolles, Alexandra Cueille, Ellie Gapr, Aurore Gomez, Claire Goujon, Nadège Grimaud, Chloé Lume, Morgan Malet, Hélène Mercier-Harbonnier, Donatienne Ranc, Capucine Sergeant.

Chaque lauréat.e a également été accompagné.e par une marraine ou un parrain dans la relecture des textes et un accompagnement à la réécriture : Kidi Bebey, Emmanuel Bourdier, Mymi Doinet, Sandrine Kao, Karim Ressouni-Demigneux, Adrien Tomas

Les douze candidat.es retenu.es sur les 55 nouvelles venaient de toute la France. Iels se sont rencontrés en octobre lors des deux journées de formation.

Ces 12 autrices et auteurs émergent.e.s ont bénéficié d'une formation spéciale « Le métier d'auteur pour la jeunesse : un parcours professionnel » organisée sur deux jours les 12 et 13 octobre 2021 à Paris, au CICP pour respecter les mesures sanitaires.

C – EN ROUTE VERS LE VOYAGE A BOLOGNE 2022

À l'occasion du Salon de la littérature et de la presse jeunesse en Seine-Saint-Denis ont été dévoilés les noms des 12 lauréates et lauréats de cette édition.

Félicitations à : Gaby Bazin, Romain Bernard, Fanny Blanc, Tony Durand, Caroline Gamon, Célia Housset, Romane Lefebvre, Charlotte Lemaire, Sandrine Massuger, Amélie Patin, Romain Tazsek, Tom Vaillant.

Les lauréates et lauréats étaient présent·es à la Foire internationale du livre pour enfant de Bologne, du 21 au 24 mars 2022, pour initier des contacts professionnels et développer leur réseau à l'international. En amont, ils et elles ont bénéficié de deux jours de formation sur le métier d'illustrateur·rice, les 12 et 13 janvier 2022 à Paris, pendant lesquels ils et elles apprennent à présenter leur travail.

D – LES TUTOS

La Charte des auteurs et illustrateurs jeunesse s'est associée à la Fédération des fêtes et salons du livre jeunesse, pour réaliser une série de films pédagogiques, à destination des auteur·rices et des organisateur·rices de manifestations littéraires.

Ces tutoriels, réalisés par séries de deux, répondent aux questions que se posent très régulièrement auteur·rices et organisateur·rices de manifestations littéraires, concernant les rencontres et autres événements impliquant des auteur·rices, tant d'un point de vue administratif, juridique, financier, pratique, qu'organisationnel. Le parti-pris de la série est de répondre - sur chaque thématique – aussi bien aux questions des auteur·rices qu'aux questions de ceux qui les invitent. Ces films vidéo, d'une durée de deux minutes, sont réalisés selon le procédé technique du « livesketching », qui consiste à filmer la main d'un·e illustrateur·rice en train de dessiner sur une feuille blanche, et permettant de suivre le dessin en train de se faire. Un commentaire en voix off développe en parallèle le sujet abordé.

En 2020, deux nouveaux Tutos ont été écrits par les membres du CA de la Charte et en collaboration avec les membres du CA de la Fédération des Salons et réalisés par Jean-Yves Ricci avec la voix-off Suzanne Galéa. Ils ont été diffusés courant 2021 sur le site et les réseaux de la Charte et de la Fédération des Salons.

- *Une intervention scolaire ? Pas de panique !*

Illustrations de Mathieu Tucker

- *Quel type d'intervention pour les auteurs et les autrices en salon ?*

Illustrations de Claire Brun

E - SÉRIE DE PORTRAITS « DANS LES PETITS PAPIERS DE... »

Depuis 2012, la Charte développe une série de portraits, « Dans les petits papiers de... » consacrée aux auteur·rices et illustrateur·rices de littérature jeunesse.

Les portraits rédigés par les membres eux-mêmes ont débuté en 2012 ; la série compte aujourd'hui 33 portraits écrits. Cette série de portraits s'est enrichie depuis 2013 de 37 portraits filmés d'une durée de 3 minutes, diffusés sur le site de la Charte, sur sa chaîne Youtube, sur Facebook et sur Twitter.

L'objectif premier est de faire la part belle à l'auteur·rice mais aussi au livre et au papier. Chaque film est comme un carnet que l'on feuillette et qui nous permet d'entrer dans l'univers de chacun·e.

Les films sont structurés autour de trois ou quatre thématiques fortes qui dessinent, en creux, la personnalité de l'auteur·rice.

Par exemple, « mon inspiration », « mes lectures », « mon chemin d'auteur·rice », etc. On voit l'auteur·rice travailler, dans son bureau, avec ses crayons ou sa tablette graphique, son papier ou son ordinateur (selon l'artiste). Sur ces images, nous l'entendons parler de lui·elle et raconter à la fois son parcours et son travail, ses secrets ou ses hésitations, ses sources d'inspiration et ses aspirations futures.

Ces vidéos pourraient devenir un catalogue de références, et sont régulièrement utilisées en classe notamment pour préparer la venue d'un·e auteur·rice.

En 2021, nous avons été sollicités pour diffuser et valoriser ces vidéos :

- A la BnF (Paris), le portrait de May Angeli a été diffusé du 20 Septembre 2021 au 9 janvier 2022 dans le cadre de l'exposition *May Angeli, les couleurs de l'enfance* qui a mis en valeur le travail de l'autrice illustratrice, en galerie des Donateurs.
- Dans le réseau des médiathèques d'Orléans, le portrait de Gilles Bachelet est diffusé du 13 janvier au 12 février 2022 dans le cadre des expositions « Une histoire d'amour » et « Le Chevalier de Ventre-à-Terre » qui a mis en avant le travail de Gilles Bachelet.
- Les éditions Belin Humensis, nous ont également sollicité afin d'intégrer un QR Code dans un livre scolaire, permettant de découvrir le travail de François Place via son portrait sur notre chaîne YouTube.

CONCLUSION

C'est 46 années d'implication d'auteur·rices et d'illustrateur·rices jeunesse œuvrant au quotidien dans l'intérêt des auteur·rices pour leur association, pour la défense de leur métier, qui ont fait la force de la Charte. Nous avons eu l'occasion de fêter cet anniversaire lors du Salon du Livre Jeunesse de Montreuil

L'année 2021 fût marquée par la pandémie de Covid-19 qui a très fortement fragilisé économiquement les auteur·rices avec des pertes de revenus conséquentes. La Charte s'est mobilisée pour protéger ces professionnels d'une précarisation économique et sociale toujours plus menaçante.

Un remaniement des ressources humaines marque également cette année 2021.

La pandémie a également mis à mal des projets culturels de l'association mais au second semestre nous avons pu reprendre des projets en présentiel : masterclass, reprise du projet des Tutos avec la Fédé des Salons, préparation du Salon du Livre de Montreuil et publication du Leporello, premier jalon de l'exposition retrospective du Voyage à Bologne.

Mais, toujours novatrice pour défendre le rôle de la littérature jeunesse, la Charte a su rebondir et s'adapter au contexte en nouant de nouveaux partenariats et en imaginant de nouvelles actions (exposition des 10 ans de Bologne, rendez-vous éditeurs·rices en visio-conférences, etc.).

La Charte remercie l'ensemble de ses partenaires financiers pour leur soutien fidèle et sans faille :

- Le Ministère de la Culture
- La Sofia
- Le CFC
- L'ADAGP
- La Saïf
- La Mairie de Paris
- La Région Île-de-France
- AR2L Hauts-de-France
- ALCA Nouvelle-Aquitaine
- La Région Grand Est
- Normandie Livre & Lecture
- Mobilis – Région Pays de la Loire
- Occitanie Livre et Lecture
- La Fondation Jan Michalski